

Termes de Référence

Pour le suivi du plan de positionnement du CCM Tunisie et la révision de la cartographie des partenaires de lutte contre le VIH/Sida

Approche de Transition

1. Contexte

Le CCM Tunisie s'inscrit dans une phase stratégique de transition suite à la sortie du Fonds mondial. Dans ce contexte, il est essentiel de renforcer le positionnement du CCM pour garantir la pérennité des efforts de lutte contre le VIH/Sida en Tunisie. La planification stratégique doit intégrer une démarche de préparation à la transition, en impliquant activement toutes les parties prenantes, en assurant le transfert progressif des fonctions clés vers l'architecture nationale de gouvernance de la santé, tout en respectant les principes fondamentaux du Fonds mondial, notamment l'inclusion, la participation et la gouvernance collaborative.

2. Objectifs de la mission

L'objectif principal est d'actualiser le plan de positionnement du CCM Tunisie et la cartographie des partenaires, en intégrant une stratégie de transition progressive, avec pour résultats :

- Favoriser la participation des acteurs clés concernés par la transition.
- Identifier et renforcer l'entité nationale la mieux placée pour accompagner cette transition.
- Faciliter le transfert de fonctions essentielles vers les institutions nationales de santé, dans le respect des principes du Fonds mondial.
- Proposer une stratégie claire pour une gouvernance inclusive, collaborative et durable.

3. Tâches et responsabilités

Le consultant sera chargé de :

- Analyser le contexte national et international, notamment la sortie du Fonds mondial et ses implications pour la Tunisie.
- Réviser et actualiser le plan de positionnement du CCM, en intégrant :
 - La stratégie de préparation à la transition, en identifiant l'entité nationale de référence.
 - La coordination avec tous les partenaires, y compris ceux en dehors du CCM, pour soutenir la planification nationale et la pérennisation.
 - La planification du transfert progressif des fonctions clés vers les institutions nationales de santé, dans le respect des principes du Fonds mondial (inclusion, gouvernance participative, transparence).
- Réviser la cartographie des partenaires, en intégrant leur rôle au CCM dans la transition et leur capacité à soutenir la pérennité.
- Préparer un rapport synthétique présentant la nouvelle stratégie de positionnement, la cartographie actualisée, et le calendrier des étapes.
- Animer un atelier de deux jours avec les membres du CCM et autres parties prenantes, pour valider et enrichir ces outils.
- Rédiger un rapport final, détaillant la démarche, les livrables, et les recommandations pour assurer une transition efficace.

4. Résultats attendus

- Un plan de positionnement actualisé, intégrant une stratégie de transition.
- Une cartographie revue et adaptée, reflétant le contexte post-Fonds.
- Un rapport synthétique de l'atelier avec recommandations et plan d'action.
- Un rapport final intégrant la démarche, les livrables, et les recommandations pour la pérennité.

5. Profil du consultant

- Diplôme supérieur en santé publique, gestion de projets ou disciplines connexes.
- Expérience significative dans la coordination de programmes de santé, notamment en contexte de transition.
- Connaissance approfondie du système de santé tunisien et des acteurs impliqués.
- Capacités avérées à animer des ateliers et à rédiger des documents stratégiques.
- Maîtrise du français ; la connaissance de l'arabe serait un atout.

6. Durée de la mission

La durée de cette consultation est fixée à 20 jours effectifs, avec une extension possible jusqu'à 40 jours, à compter de la date de début, avec une disponibilité pour l'animation de l'atelier. La planification doit prévoir une étape dédiée à la stratégie de transition.

7. Rémunération et délais de paiement

- Le budget pour cette mission est déjà précisé dans la subvention du CCM : TUN-CFUND-2048 de 2026.
- Les honoraires du consultant sont fixés par le Budget du CCM et sont d'un montant global Brut équivalent à 9000 DT DNT (neuf mille dinars tunisiens).
- Ledit montant sera soumis à une retenue à la source, selon la réglementation en vigueur.
- Le paiement des honoraires se fera après la remise de la version finale de la mise à jour de la stratégie de communication du CCM.

8. Mode de soumission

Les candidats sont invités à soumettre leur dossier comprenant :

- Un curriculum vitae (actualisé) du consultant ou du team leader (s'il s'agit d'une boîte de consulting) démontrant clairement que le candidat remplit les critères requis (attestations de service fait ou toutes autres références en lien avec l'exécution de contrats similaires).
- Une note méthodologique comportant un plan de travail et une description sommaire de la méthodologie.

Ces dossiers sont reçus par courrier électronique à l'adresse:

ccm.tunisie@ccmtunisie.org.tn, avec la mention en objet : « **candidature pour le suivi du plan de positionnement du CCM Tunisie et la révision de la cartographie des partenaires de la lutte contre le VIH/Sida** »

Dernier délai d'acceptation des candidatures : **le 15 juin 2026 à minuit.**

Les offres reçues après cette date ne seront pas considérées.

Seul(e) le(la) candidat(e) sélectionné(e) sera contacté(e).